



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Six Juin, à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 1<sup>er</sup> Juin 2018 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaients présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

**Présents :** ADAMIEC Pierre-Nicolas, AULERY Lucien, BEAU Christian, BUET Jean-Claude, CEZAR Joceline, COSTA Rémy DUBOIS Karine, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

**Absents et excusés :**

ALLEMAND Jean-Charles, pouvoir donné à BEAU Christian  
TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel

**Absente :** BOUXIN Sabrina

**Secrétaire de séance :** DUBOIS Karine

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé

\*\*\*\*\*

### **1. Allée des Marronniers**

Concernant la réfection de l'allée des marronniers nous sommes en train de faire réaliser des devis.

Demeure la problématique de l'enlèvement des arbres, déplacement ou remplacement par une autre espèce, selon la faisabilité et le coût.

Le vieux chêne situé sur le chemin communal qui part de la montée de la Rampe, devenu gênant, pourrait être abattu par l'entreprise Galtier pour un montant de 450 euros.

**Vote à l'unanimité**

### **2. Bâche Champ de Foire**

Les devis vont être comparés en commission urbanisme avant décision.

**Vote à l'unanimité**

### **3. Chemin distillerie**

Un partenariat financier 50/50 avec la distillerie est envisagé pour reprendre l'écoulement pluvial imparti à la commune et le système de déshuilage imparti à l'entreprise pour assainir et rendre ce passage plus agréable aux usagers.

#### **4. Débroussaillage obligatoire**

Dans l'attente de précisions au niveau de la législation, ce point est reporté au prochain Conseil.

#### **5. Dossier demande de végétaux**

Le département du Gard nous propose de passer une commande de végétaux à titre gracieux mais n'ayant pas de personnel communal compétent dans ce domaine pour proposer et réaliser un projet d'aménagement paysager, nous allons décliner l'offre pour cette année. Néanmoins nous retenons cette option pour l'an prochain, comptant sur une action partenariale dans le cadre d'un projet collectif pour la commune.

**Vote à l'unanimité**

#### **6. EDF-Temple Lascours**

Les temples appartiennent à la commune mais le culte protestant exerce un droit de jouissance. Suite aux travaux de mise en conformité de l'installation du chauffage électrique, nous préciserons lors de la signature de la prochaine convention bipartite que le montant de l'abonnement EDF sera à la charge de la commune et la consommation à la charge du culte.

**Vote à l'unanimité**

#### **7. Fête de la musique**

L'association Sur La Place de Saint-Césaire de Gauzignan propose une soirée Blues Folk et Rock à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin prochain à la salle du Parc pour un montant de 600 euros. La buvette sera assurée par une association du village de Cruviers-Lascours.

#### **8. Fête votive**

Une journée préparatoire est convenue entre le Comité des Fêtes et la Gendarmerie pour valider toutes les autorisations nécessaires ainsi que les dispositifs de sécurité à mettre en place. Le conseil décide de fixer l'horaire de fermeture des trois jours de festivités à 4 heures avec l'interdiction de servir des alcools forts après 2 heures.

Le feu d'artifices sera tiré le vendredi 13 juillet. Nous prévoyons pour ce dernier un montant fixé entre 600 et 800 euros.

#### **9. Gabarit**

Le groupe CAPL doit intervenir vendredi 8 juin pour l'entretien du gabarit et les réparations nécessaires.

Le conseil décide d'interdire l'accès du gabarit aux éleveurs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour des raisons sanitaires.

**Vote à l'unanimité**

#### **10. Journal AA et Journal Municipal**

Le prochain journal municipal est en préparation...

### **11. Nouveaux numéros rue de l'Abrivado /Champ de Foire**

Le conseil a l'obligation de délibérer pour que les numéros 2 et 4 ajoutés rue de l'Abrivado soient inscrits dans le registre national des localités et des rues ainsi que dans le fichier de la Poste.

### **12. Parking entrée Cruviers**

Cette zone étant affectée au stockage des matériels durant les travaux de la traversée de Cruviers-Lascours, nous attendrons donc la fin des travaux pour envisager sa réfection.

### **13. Participation citoyenne**

La signature du protocole entre la commune, la Gendarmerie et la Préfecture aura lieu le vendredi 22 juin à 16h.

### **14. PLU**

Une réunion sur le PADD s'est tenue juste avant la séance de ce Conseil Municipal. Il sera voté au prochain Conseil.

### **15. Politique de l'adolescence**

Nous proposons d'attribuer un budget d'environ 1500 euros à l'organisation de la sortie Ados prévue fin août. Le thème de la sortie sera communiqué dans le prochain journal municipal.

### **16. Ralentisseurs Lascours**

Ce point est reporté à la prochaine commission urbanisme.

### **17. Remise de Lascours/projet**

Après de nombreuses réflexions sur la destination de ce bien acheté par la commune, nous nous orientons vers la réhabilitation du bâtiment pour en faire un refuge de randonneurs. Le projet est à l'étude.

### **18. Ressources humaines**

La commission des ressources humaines va se réunir pour statuer sur l'éventuelle nécessité de l'embauche d'un personnel technique supplémentaire pour l'entretien de la commune.

### **19. Subvention foot**

Nous décidons d'accorder au club une subvention exceptionnelle de 3500 euros à l'occasion de sa trentième année de fonctionnement. Cette subvention permettra entre autres l'achat d'une cage amovible pour les entraînements. Nous sommes fiers de compter parmi les joueurs quatre nouvelles recrues montées en PHB.

### **20. Travaux trottoirs route des Vignerons (cave aux écoles)**

Le projet va être lancé suite à la dernière réunion préparatoire avec le cabinet GAXIEU.

## 21. Questions diverses

La séance est levée à 22h30